

MAIRIE DE TAYRAC

Le Bourg
12440 Tayrac

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON
COMMUNE DE TAYRAC

SEANCE DU : 07/11/2016 à 20 H 30

Afférent au Conseil Municipal : 11
En exercice 11
Qui ont pris part à la délibération : 10

Date de convocation : 31/10/2016

L'an Deux Mil Seize, le sept novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Tayrac, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la Présidence de : Mr GAILLARDON-BALDELLA Jean-Pierre, Maire.

Présents : BARTHOULOT Marylène, CHABAS Jean-François, FRAYSSINET Bernard,
COUDERC Chantal, ISSANCHOU Claude, LAGARRIGUE Jean-Claude,
MANDIRAC Nathalie, ROBERT Véronique, VABRE Annette

Absents : LOUVET Marthe,

Mme MANDIRAC Nathalie a été nommée secrétaire de séance

ORDE DU JOUR :

- **Délibération** afférente à la participation financière du SIEDA
- **Délibération pour mise à disposition d'une salle communale (L'Oratoire)**
- **Assainissement** : retrait du bureau d'étude
- **Contournement** de Linieyroux
- **Questions diverses**

Séance ouverte à 20 H 30

***Approbation du dernier Conseil Municipal**

-Délibération afférente à la participation financière du SIEDA

Le SIEDA prévoit un programme de mise aux normes et modernisation du Réseau sur notre Commune. Les travaux s'élèveraient à 5320 € avec une prise en charge financière partielle. Le coût total serait donc de 3192 €.

Le Conseil Municipal donne un accord de principe mais souhaite avoir plus de précision sur la nature des travaux envisagés

-Assainissement

Le retrait du bureau d'étude CEREG MASSIF CENTRAL, qui devait établir le cahier des charges pour contacter les entreprises nous oblige à nous rapprocher d'Aveyron Ingénierie, afin d'établir celui-ci.

La procédure, sera bien entendu beaucoup plus longue que si elle avait été traitée par CEREG MASSIF CENTRAL.

L'enquête publique aura lieu du 28 novembre au 29 décembre 2016

Les permanences auront lieu les 28/11/2016 de 10 H à 12 H

Et 29/12/2016 de 10 H à 12 H avec clôture de l'enquête

-Délibération pour la mise à disposition de l'Oratoire

Mr le Maire propose de mettre à disposition la salle de l'Oratoire située au-dessus de la Mairie à l'association des jeunes du village inscrite au répertoire des associations sous le nom de TACOUS ASSO. Cette mise à disposition est suivie d'une convention qui sera rattachée à la délibération

-Contournement de Linieyroux

Nous allons nous rapprocher de Aveyron Ingénierie afin de trouver une solution légale et rapide à ces travaux.

-Questions diverses :

-Site Internet

Mr le Maire a précisé qu'il avait eu un compte rendu sur l'avancée des recherches concernant le piratage de notre Site Internet. Le Procureur de la République a diligenté une commission rogatoire afin de connaître l'identité de la personne qui a commis ces infractions

- 1- Intrusion dans la messagerie de la mairie pour récupérer le mot de passe
- 2- Suppression frauduleuses de données ciblées du site Internet de la Mairie

Des gendarmes spécialisés en informatique, en collaboration avec les concepteurs du site de la Mairie rechercheront l'identité de la personne qui a commis ce délit.

Fin de séance à 22 H 30

Fait à Tayrac, le 08/11/2016

Le Maire

GAILLARDON-BALDELLA Jean-Pierre

BARTHOULOT Marylène	CHABAS Jean-François	COUDERC Chantal	FRAYSSINET Bernard	ISSANCHOU Claude
MANDIRAC Nathalie	ROBERT Véronique	VABRE Annette	LAGARRIGUE Jean-Claude	